

LA VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION - VIP

La VIP est le rendez-vous le plus fréquent entre le service et le salarié.

Deux jours pour en faire un vrai temps de prévention : cadre juridique sûr, entretien structuré, orientation et traçabilité.

INFORMATIONS			PROGRAMME (2 JOURS)	PV003
Public Médecin du Travail, IST, Nouveaux entrants	Modalités et tarifs - Inter-entreprises : 1300€ HT (repas incl.) - Intra-entreprise : nous consulter		Le cadre réglementaire du suivi individuel de l'état de santé - Les textes de référence, dont la loi du 2 août 2021 : modalités SIS, SIA, SIR et périodicités. - La VIP parmi les autres visites (embauche, visites intermédiaires, pré-reprise, reprise, mi-carrière) : objectifs, initiative et salariés concernés. - Rôles et responsabilités au sein de l'équipe pluridisciplinaire : cadre de la délégation à l'infirmier(e), protocoles, rôle propre et rôle prescrit, responsabilité du médecin du travail.	
Dates Consultez notre site web	Lieux - Paris - Régions - Sur site	Prérequis Aucun prérequis nécessaire	Les fondamentaux de la prévention au service de la visite - Typologie des risques professionnels et principes généraux de prévention. - Repérer les liens santé/travail : notions essentielles pour orienter l'entretien.	
Objectifs À l'issue de cette session, les participants sauront maîtriser le cadre réglementaire du suivi individuel (SIS, SIA, SIR) et la place de la VIP, mener un entretien santé-travail structuré permettant de repérer les liens santé/travail, conseiller et orienter les salariés, et assurer la transmission et la traçabilité au sein de l'équipe pluridisciplinaire.			Conduire la visite d'information et de prévention - Cadre, organisation et trame d'entretien structurée. - Le curriculum laboris : recueil des expositions et traçabilité. - Repérage des situations à risque et des salariés vulnérables ; posture professionnelle pendant l'entretien. - Conseiller, informer et orienter le salarié ; savoir quand et comment orienter vers le médecin du travail.	
Méthodes d'évaluation - Étude de cas collective - Quiz final	Méthodes pédagogiques - Apports structurés et interactifs - Études de cas concrets - Quiz d'évaluation		Conclure, transmettre et s'articuler avec le collectif - Conclusions de la visite : attestations, préconisations et correspondances sécurisées. - Transmission des informations au médecin du travail et au collectif ; diagnostic infirmier. - Articulation avec la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle et le suivi ultérieur du salarié. - Simulations de VIP en sous-groupes et plan de progrès individuel.	